****

**L’Espace Info Energie**

Porté par le Pays de Pontivy et le Pays du Centre Bretagne, l’Espace Info Energie est un service gratuit et neutre à destination des particuliers. Il est financé par l’Ademe et la Région Bretagne.

Les informations délivrées peuvent aller des gestes économes aux travaux d’isolation en passant par le choix des équipements (de la lampe au système de chauffage et d’eau chaude), sans oublier les énergies renouvelables (bois, solaire, éolien, etc…), et les aides financières existantes.

Le conseiller du territoire répond aux questions des particuliers lors des permanences sur Pontivy tous les après-midi de 13H30 à 17H30 par téléphone au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe), par mail : [infoenergie@pays-pontivy.fr](mailto:infoenergie@pays-pontivy.fr), ou sur rendez-vous les semaines impaires au 77 Boulevard de Penthièvre à Loudéac.

Plusieurs organismes peuvent vous apporter des conseils gratuits et neutres :

* Juridiques et financiers : ADIL (Agence départementale d’information sur le logement)
* Architecture et paysage : CAUE (Conseil en aménagement, urbanisme et paysage)
* Energie : Espace Info Energie

****



Contact

****

**Vous souhaitez développer les énergies renouvelables à votre domicile.** L’Espace Info Energie peut vous renseigner.

**Adopter les écogestes pour réduire votre facture**

Le coût de l’énergie pèse de plus en plus lourd dans le budget des familles. Il est possible de réduire ces dépenses en entretenant et en surveillant les consommations de ses appareils.

Pensez à couper les veilles des téléviseurs et ordinateurs à l’aide de multiprises équipées d’interrupteurs, dégivrer et nettoyer régulièrement les joints des appareils de froid. Vérifiez la température de consigne du ballon d’eau chaude et le bon fonctionnement heure pleine/heure creuse si vous disposez d’un abonnement de ce type. N’oubliez pas d’éteindre la lumière en quittant les pièces.

Les économies commencent dès l’investissement, en se référant à l’étiquette énergie qui informe de la consommation des équipements. Un appareil de classe énergétique A +++ consommera au minimum 30 % de moins qu'un appareil de classe A ! Remplacer vos anciennes ampoules par des ampoules à LED, pour une ampoule à incandescence de 60W le retour sur investissement pour une ampoule à LED équivalente est en moyenne de quelques mois à un an suivant la durée d’utilisation

Enfin vous pouvez faire jouer la concurrence en comparant les offres des différents fournisseurs d’énergie avec les simulateurs disponible en ligne. Vérifiez bien que votre puissance souscrite correspond réellement à vos besoins, il y a bien souvent des économies réalisables.